LOGICS

Avec **LOGICS**, demander une autorisation d'exploiter en ligne !

Certaines opérations d'installation, d'agrandissement, ou de réunion d'exploitations sont soumises à un régime d'autorisation préalable d'exploiter :

c'est le contrôle des structures

Effectuer votre demande d'autorisation préalable en ligne :
LOGICS vous accompagne pas à pas dans votre démarche

Rendez-vous sur le site
http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/
Rubrique « exploitation agricole »

QUELS AVANTAGES ?

- Effectuer votre demande en ligne, **à tout moment, rapidement, simplement**, à l'aide d'une **saisie guidée et interactive**
- Bénéficier d'un **accès sécurisé** avec code d'identification personnalisé
- Envoyer tous vos documents au format numérique, ils ont la **même valeur** que des documents originaux

LOGICS

MA DEMANDE EN 5 ÉTAPES

1. Je crée un compte
2. Je m'authentifie
3. Je vérifie que je suis soumis à une autorisation
4. Je saisis la demande d'autorisation
5. Je signe ma demande (signature électronique)

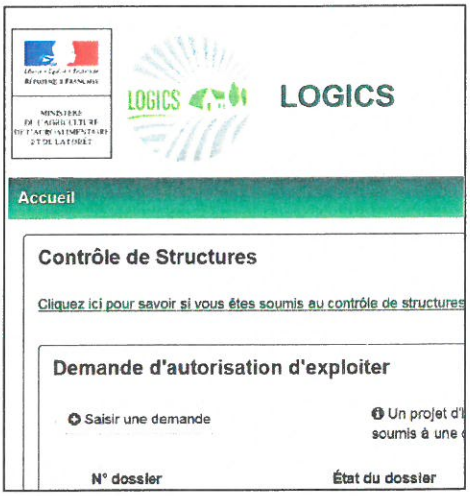

Photos©Photothèque/Min.Agri.Fr